

Monsieur LABORIE André.
2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
Tél : 06-14-29-21-74.
[http:// www.lamafiajudiciaire.org](http://www.lamafiajudiciaire.org)

Le 31 mars 2011

(Actuellement *le courrier est transféré poste restante suite à la violation de la propriété et domicile de Monsieur et Madame LABORIE en date du 28 mars 2008, encore occupé par un tiers sans droit ni titre.*)

Monsieur le Président.
Conseil Supérieur de la Magistrature.
15, Quai Branly
75007 Paris.

Vos références :2011/101.

FAX : 01-42-92-89-17

Monsieur le Président

Je vous remercie d'avoir répondu par votre courrier du 1^{er} mars 2011.

A ce jour, je vous porte plus d'informations,

Ci-joint un arrêt qui a été rendu concernant cette affaire, son président Monsieur LEBUR, omettant volontairement de statuer sur les faits poursuivis et contraire à notre constitution.

Ci joint ma requête que je viens de déposer auprès de la cour d'appel de Toulouse qui relate l'extrême gravité de la cour d'appel de Toulouse et dans le seul but de se refuser à juger les affaires conformément à la loi pénale.

Je vous prie en conséquence de prendre toutes mesures utiles et disciplinaires contre les magistrats, auteurs responsables de cette entrave à l'accès à un tribunal pour que les causes soient entendues conformément à la loi.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur LABORIE André.

